

<p>En Partenariat avec</p>  <p>RÉGION NORMANDIE</p>	 <p>IFAS/IFAP</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>  <p>ars Agence Régionale de Santé Normandie</p>
<p>INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT(E)</p>		
<p>NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027</p>		

POUR S'INSCRIRE

Téléchargez le [règlement des épreuves de sélection 2026](#)

Rendez-vous sur la plateforme de préinscription.

<https://myselect-normandie-as.epsilon-informatique.net/s/6?tab=settings>

Prendre connaissance de l'intégralité du règlement des épreuves de sélection 2026.

Créez un seul compte

S'INSCRIRE EN LIGNE

Une seule inscription à la sélection doit être faite pour l'ensemble des IFAS du groupement Normandie.

Remarque : Utiliser une seule adresse mail valide. La date de la première inscription fait foi. En cas de doublon, une seule inscription sera conservée.

Téléchargez la [notice d'inscription du groupement Normandie IFAS](#)

Prendre connaissance de l'intégralité de la notice d'inscription (dossier d'inscription).

Cette notice comporte l'ensemble des informations permettant la constitution de votre dossier.

Choisissez entre 1 et 3 Instituts IFAS

Classez les IFAS selon votre préférence.

Le choix 1 est votre IFAS prioritaire où vous allez présenter les épreuves de sélection.

Remarque : Si vous ne formulez qu'un seul choix vous perdez vos chances de classement sur un autre institut et d'admission en formation pour l'année 2026 / 2027.

Complétez les informations générales

Remarque : Être attentif à l'exactitude de vos coordonnées téléphoniques et de votre adresse e-mail.

Complétez le Titre d'inscription

<p>En Partenariat avec</p>  <p>RÉGION NORMANDIE</p>	 <p>IFAS/IFAP</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>  <p>ars Agence Régionale de Santé Normandie</p>
<p>INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT(E)</p>		
<p>NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027</p>		

Si vous souhaitez une diffusion des résultats sur internet cocher « [autorisation des résultats sur internet](#) ».

Validation

Attention une fois l'inscription validée, aucune modification ne sera possible.

Téléchargez l'[attestation récapitulative](#)

Depuis la plateforme et après validation.

Envoyez le dossier complet en format papier à l'institut du choix n°1

LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE ADRESSE EN FORMAT PAPIER

Incluez l'attestation récapitulative et l'ensemble des pièces, listées **dans la notice d'inscription** à l'institut de votre choix n°1.

Remarque : Déposez à l'institut du choix 1 ou envoyez par courrier en **format papier avant la date limite de dépôt précisée dans le calendrier**.

Passez un seul entretien

Dans l'institut du choix n°1.

ATTENTION : LES CONVOCATIONS SERONT ENVOYÉES PAR E-MAIL A L'ADRESSE INDIQUÉE LORS DE L'INSCRIPTION

Affectation finale

Selon votre classement et vos choix d'institut dans la limite des places ouvertes des IFAS.

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027			

PLACES OUVERTES DANS LE GROUPEMENT

La sélection d'aide-soignant(e) est mutualisée. Elle est organisée en partenariat avec les autres Instituts de Formation d'Aide-Soignant de la Région Normandie.

VILLE	INSTITUT	ADRESSE	TELEPHONE	PLACES OUVERTES ¹	MOIS DE RENTREE
14 - Bayeux	IFAS du CH d'Aunay-Bayeux	Route de Vaux-Sur-Aure 14401, Bayeux sec.ifas@ch-ab.fr	02 31 51 51 63	21	Septembre 2026
14 - Caen	IFAS du CHU – PFRS	CS 30001 14033, Caen Cedex 9 ifas-sec@chu-caen.fr	02 31 56 83 20	86	Septembre 2026
14 - Caen	IFAS Camille Claudel GRETA COTES NORMANDES	57, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 5131, 14000, Caen ifasifap.0140019v@ac-normandie.fr	02 31 53 16 16	13	Septembre 2026
14 - Deauville	IFAS Saint Joseph	145, Avenue de la République 14800, Deauville direction@ifas-deauville.fr	02 31 81 32 19	25	Septembre 2026
14 - Falaise	IFAS du CH	Boulevard des Bercagnes 14700, Falaise direction.ifsi@ch-falaise.fr	02 31 40 41 69 02 31 40 41 68	13	Septembre 2026
14 - Lisieux	IFAS de l'IFPS du CH	4, Rue Roger Aini 14100, Lisieux secretariat.ifps@ch-lisieux.fr	02 31 61 33 70 02.31.61.40.9 0	43	Septembre 2026
14 - Vire	IFAS du GHT Les collines de Normandie	1, Rue Georges Fauvel 14500 Vire secretariat.ifas.vire@ght-cdn.fr	02 31 66 24 60	34	Janvier 2027
27 - Evreux	IFAS du CH Eure-Seine	2 bis, rue Buzot 27015, Evreux Cedex selection.asap@ch-eureseine.fr	02 32 78 35 52	94	Septembre 2026
27 - Gisors	IFAS du CH	Route de Rouen 27140, Gisors ifas.gisors@ch-gisors.fr	02 32 27 79 05	26	Septembre 2026
27 - Pont Audemer	IFAS Risle Seine – GRETA Portes Normandes	6, Rue des Déportés, GRETA de l'Eure, Lycée Risle Seine 27500, Pont-Audemer Greta-portes-normandes-pont-audemer-ifas@ac-normandie.fr	02 32 41 46 55	24	Septembre 2026


¹ Cette capacité est calculée sur les effectifs de la carte des formations régionale 2026. Elle tient compte des reports et du pourcentage réservé, par chaque institut, à l'admission des candidats agents de service et agents de service hospitalier qualifiés.

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027			

50 - Cherbourg	IFAS du CH Public du Cotentin	Rue du Trottebec, BP 208 50102, Cherbourg-en-Cotentin secretariat.ifsich-cotentin.fr	02 33 20 76 36	45	Septembre 2026
50 - Coutances	IFAS du CH Mémorial - site de Coutances	242, Rue de l'exode, Lycée Curie Corot 50000, Saint-Lô scr.ifsich-stlo.fr	09 71 00 76 56	15	Janvier 2027
50 - Granville	IFAS du CHAG	849, Rue des Menneries, BP629 50406, Granville ifas@ch-avranches-granville.fr	02 33 91 50 87	20	Septembre 2026
50 - Picauville	IFAS du CH de la Fondation Bon Sauveur	Route de Saint Sauveur 50360, Picauville ifas@fbs50.fr	02 33 21 84 17	23	Septembre 2026
50 - Saint-Lô	IFAS du CH Mémorial	242, Rue de l'exode, Lycée Curie Corot 50000, Saint-Lô scr.ifsich-stlo.fr	09 71 00 06 80	22	Septembre 2026
50 - Saint Martin des Champs	IFAS Michèle GUILLOU - Hôpital Privé de la Baie	1, Avenue du Quesnoy, Saint Martin des Champs 50300, Avranches ecoleas@vivalto-sante.com	02 33 68 62 52	23	Septembre 2026
61 - Alençon	IFAS Croix Rouge Compétence Normandie	5, Rue du Gué de Gesnes 61000, Alençon scolarite-sante-alencon.competence-normandie@croix-rouge.fr	02 33 31 67 00	42	Septembre 2026
61 - Argentan	IFAS du CH Fernand Léger	47, Rue Aristide Briand, CS 50209 61203 Argentan eas@ch-argentan.fr	02 33 12 32 11	25	Septembre 2026
61 - Flers	IFAS du GHT Les collines de Normandie	25, Rue du Docteur Maubert 61100, Flers ifsich-flers@ght-cdn.fr	02 33 62 62 80	35	Septembre 2026
61 - L'Aigle	IFAS du CH	10, Rue du Docteur Frinault, CS 60189 61305, L'Aigle CEDEX ifsich-laigle.fr	02 33 24 99 92	26	Septembre 2026
61 - Mortagne au Perche	IFAS du CH Marguerite de Lorraine	9, Rue de Longny, BP 33 61400, Mortagne au Perche ifas.sec@ch-mortagne.fr	02 33 83 40 10	14	Septembre 2026
76 - Bois Guillaume	IFAS Croix Rouge Compétence Normandie	Chemin de la Bretèque 76230, Bois Guillaume boisguillaume.competence-normandie@croix-rouge.fr	02 35 59 40 28	59	Septembre 2026

En Partenariat avec	 RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)				
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027				

76 - Dieppe	IFAS du CH de Dieppe	Avenue Pasteur, CS 20219 76202, Dieppe ifsi@ch-dieppe.fr	02 32 14 75 23	32	Septembre 2026
76 - Fécamp	IFAS du CHI des Pays des Hautes Falaises	5, Rue Saint Nicolas 76400, Fécamp secretariatifsi@ch-fecamp.fr	02 35 10 39 50	51	Septembre 2026
76 - Le Havre	IFAS du GHH IFP Mary Thieullent	28, Rue Foubert 76600, Le Havre sec.ifp@ch-havre.fr	02 32 73 38 30	65	Septembre 2026
76 - Lillebonne	IFAS du GHH IFP Mary Thieullent Site de Lillebonne	28, Rue Foubert 76600, Le Havre sec.ifp@ch-havre.fr	02 32 73 38 30	17	Janvier 2027
76 - Rouen	IFAS du CHU - ERFPS	14, Rue du Professeur Stewart 76000, Rouen secretariat.ecole.as@chu-rouen.fr	02 32 88 19 23	73	Septembre 2026
				16	Janvier 2027

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 JANVIER 2027			

CALENDRIER

<u>INSCRIPTIONS</u> Du 07 avril au 22 mai 2026	Le dossier d'inscription peut être déposé à l'institut dans une enveloppe ou être adressé par courrier au plus tard le 22 mai 2026 à 23h59 (Cachet de la poste faisant foi). A l'institut du choix n°1
<u>ENTRETIEN A L'ORAL</u> Du 11 mai au 24 juin 2026	Les convocations pour l'entretien seront uniquement envoyées par e-mail à l'adresse du candidat.
<u>RESULTATS D'ADMISSION</u> Jeudi 02 juillet 2026 à 14h00	Les résultats des épreuves de sélection seront affichés à l'IFAS et publiés sur les sites internet des instituts. Chaque candidat est informé personnellement par mail de ses résultats. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
DATES DE FORMATION : Du 31 août 2026 au 23 juillet 2027	

CONDITIONS MEDICALES D'ADMISSION

ATTENTION : Afin de pouvoir suivre la formation, les élèves doivent produire, d'une part, un certificat médical d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint **d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique** incompatible avec l'exercice de la profession, et d'autre part, un certificat médical confirmant que l'élève remplit **les obligations d'immunisation et de vaccination** conformément à la réglementation en vigueur des professionnels de santé en France.

Pour cela, ils devront être à jours des vaccinations obligatoires suivantes :


- **Hépatite B ou immunisation**, Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

D'autres vaccinations sont fortement recommandées notamment pour les stages de secteurs spécifiques comme la pédiatrie ou les soins intensifs :

- Coqueluche (vaccination qui peut être rendue obligatoire dans certains secteurs de soins)
- Rougeole ; Oreillon ; Rubéole ; Grippe saisonnière

Il est donc nécessaire d'anticiper la mise à jour obligatoire de ces vaccinations avant la date de rentrée en formation. La mise en stage est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues.

Dans le cadre d'une non-conformité vaccinale, le ou les stages non réalisés seront planifiés ultérieurement pouvant différer la diplomation de plusieurs mois.

<p>En Partenariat avec</p>  <p>RÉGION NORMANDIE</p>	 <p>IFAS/IFAP</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>ars Agence Régionale de Santé Normandie</p>
<p>INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)</p>		
<p>NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 JANVIER 2027</p>		

FINANCEMENTS FORMATION

1. FINANCEMENT DES FRAIS DE FORMATION

La formation a un coût pédagogique. Il est nécessaire d'anticiper les modalités de financement de votre formation et vos ressources.

Le financement de l'année de formation par la Région Normandie dépend de votre **situation la veille de votre entrée en formation** :

- Demandeur d'emploi,
- En poursuite de scolarité,
- Ou votre situation est non éligible au financement Régional.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement par la Région en tant que demandeur d'emploi, un justificatif d'inscription à France Travail devra être fourni.

Selon votre situation avant votre admission en IFAS, vous pourrez bénéficier du financement des frais de formation par la Région en mobilisant votre Compte Personnel de Formation, conformément aux nouvelles règles de financement des parcours à partir de cette année.

Si vous avez suivi une formation diplômante ou certifiante financée par la Région, à moins de 10 mois (ex : titre professionnel ADVF), vous ne pourrez pas bénéficier d'un financement pour votre formation d'aide-soignant.

Cette règle ne s'applique pas pour les personnes en poursuite de scolarité.

En Partenariat avec



INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)

NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS
GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 JANVIER 2027

FINANCEMENT DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT, AMBULANCIER OU ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL DECLARATION DE SITUATION *à retourner à l'institut*

NOM :

PRENOM :

Le financement de votre formation par la Région Normandie est déterminé conformément aux [règles de financement des parcours de formation sanitaire et social](#). Merci d'indiquer sur cette fiche quelle sera votre situation [la veille de l'entrée en formation](#).

SITUATIONS ELIGIBLES AU FINANCEMENT REGIONAL

Demandeur d'emploi

Justificatifs à fournir : attestation d'inscription à France Travail en cours de validité (disponible à partir de votre espace personnel sur le site francetravail.fr).

Contrat à Durée Déterminée (CDD droit public ou droit privé)

Contrat intérimaire

Contrat à Durée Indéterminée (CDI) d'une durée inférieure ou égale à 24h hebdomadaires ou 104h mensuelles

Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP)

Contrat avec un particulier employeur (assistante maternelle ou aide ménager par exemple)

Service Civique

Inscrit dans le cadre du « Dispositif Démissionnaire » de Transition Pro

Justificatifs à fournir :

- Contrat de travail en cours ou CSP ;
- Salarié concerné par le « dispositif démissionnaire » de Transitions Pro : justificatif de dépôt de dossier sur la plateforme Transitions Pro.

En poursuite de scolarité

Année d'obtention du baccalauréat (si concerné) :

Justificatifs à fournir :

- Lycéen : certificat de scolarité de l'année en cours ;
- Personne titulaire d'un baccalauréat depuis moins de 4 ans : copie du diplôme du baccalauréat ;
- Personne n'ayant pas interrompu sa scolarité pendant plus d'une année : tous les certificats de scolarité depuis le lycée.

La Région Normandie complète votre Compte Personnel de Formation (CPF) pour financer votre formation. Activez votre compte sur la plateforme MonCompteFormation. Envoyez vos justificatifs à l'institut **au plus vite**. Puis, recherchez la formation sur la plateforme MonCompteFormation et effectuez une demande de devis.

Votre formation est financée par la Région Normandie. Envoyez vos justificatifs à l'institut.

En Partenariat avec



INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)

NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS
GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 JANVIER 2027

SITUATIONS NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT REGIONAL

- Salarié (hors contrats d'insertion, hors CDI inférieur ou égal à 24h/semaine et hors CDD)
- Agent stagiaire ou titulaire de la fonction publique
- Retraité ou ayant dépassé l'âge légal de la retraite

Financement de la formation par (précisez, y compris si en attente de réponse) :

Justificatifs à fournir : attestation de prise en charge (employeur ou organisme financeur) ou dans l'attente d'une réponse une attestation de dépôt d'un dossier de demande de prise en charge.

Vous n'êtes pas éligible au financement de votre formation par la Région.
Envoyez vos justificatifs à l'institut.

Avez-vous suivi une formation qualifiante ou certifiante, financée par la Région Normandie, au cours des 10 derniers mois ?

- Oui (*). Préciser la formation :

- Non

(*). Si oui, vous êtes soumis à un délai de carence de 10 mois entre la sortie de la première formation et l'entrée de la seconde. Toutefois, ce délai de carence n'est pas appliqué si vous êtes en poursuite de scolarité, ou si vous vous réorientez à l'issue d'une formation n'ayant pas donné lieu à la validation du diplôme d'Etat ou de la qualification visée.

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE SOIGNANT(E)			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027			

Information complémentaire : Compte personnel de formation (CPF)

Selon votre situation avant votre admission en IFAS, vous pourrez bénéficier du financement des frais de formation par la Région en mobilisant votre Compte Personnel de Formation, conformément aux nouvelles règles de financement des parcours.



Comment ça marche ?

Vous souhaitez entrer en formation aide-soignant, accompagnant éducatif et social ou ambulancier ?

Une partie de votre formation est financée par votre Compte Personnel de Formation (CPF), le reste est pris en charge par la Région Normandie

Les étapes à suivre

Dès votre inscription aux sélections	➤ Activez votre compte sur la plateforme MonCompteFormation
Vous êtes admis en formation	➤ Recherchez la formation sur MonCompteFormation et effectuez une demande de devis
A réception de la proposition	➤ Activez l'" abondement Région " et validez votre formation <u>sous 4 jours</u> .
Une fois votre dossier validé	➤ Vous recevez une notification par mail confirmant l' achat de votre formation

MA FORMATION
C'est la Région!





Activez
votre compte !



En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE SOIGNANT(E)			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027			

2. REMUNERATION

Bourses d'études régionales

Les élèves en poursuite de scolarité, ou sorti du système scolaire depuis moins de 9 mois, peuvent obtenir une **bourse attribuée par la région**. Celle-ci est accordée en fonction des ressources de l'année N-2 (soit des parents, du conjoint.e, soit les ressources personnelles).

La demande est faite après la confirmation d'entrée en formation sur le site du CROUS de Normandie onglet « *bourses paramédicales et sociales* » (<http://www.crous-normandie.fr/>).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site « *parcours-métier* » de la Région Normandie (<https://parcours-metier.normandie.fr/>) à la rubrique « *se former aux métiers du sanitaire et social* ».

Rémunération région des stagiaires de la formation professionnelle

Sous réserve de la reconduction du dispositif par la Région Normandie à compter de juillet 2026, les élèves demandeurs d'emploi sortis du système scolaire depuis au moins 9 mois et non indemnisés par France Travail peuvent percevoir la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. Celle-ci est accordée à hauteur de 4,77 € par heure de présence effective en formation / stage (soit 723 € mensuels pour 35h de formation hebdomadaires) et peut être complétée par différentes aides connexes.

Le dossier de rémunération est constitué en lien avec l'institut lors de l'entrée en formation. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Parcours métier de la Région Normandie (onglet « *se former tout au long de sa vie* ») ou contacter le numéro gratuit Parcours Métier au 0 800 05 00 00.

En Partenariat avec  RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Egalité Fraternité	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE SOIGNANT(E)			
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027			

PIECES A FOURNIR

Tout dossier incomplet, non conforme à la date de clôture de la sélection et/ou transmis hors délai sera refusé.

- L'attestation récapitulative téléchargée après la préinscription par le candidat sur la plateforme Myselect ;
- Le document d'autorisation de transmission de données (Annexe 1) ;

Les éléments constitutifs du dossier et classés dans l'ordre ci-dessous :

- Une copie lisible couleur recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas **deux pages** (Annexe 2) ;
- Selon la situation du candidat, une copie des originaux des diplôme(s) ou titres obtenu(s) traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, joindre une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A défaut, le candidat produit tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, service civique, ...) ou scolaire en lien avec la profession d'aide-soignant.
- Livret de suivi pour les candidats qui ont bénéficié d'un parcours sur le dispositif #Avenir et Savoirs Essentiels.

Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats conformément à l'arrêté en vigueur.

Envoyez l'ensemble des pièces à l'institut **de votre 1^{er} choix**

Avant le **22 mai 2026 minuit, dernier délai** :

(A l'adresse **indiquée dans le tableau « places ouvertes dans le groupement »**)

En Partenariat avec	 RÉGION NORMANDIE	 IFAS/IFAP	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 ars Agence Régionale de Santé Normandie
INSTITUT DE FORMATION AIDE SOIGNANT(E)				
NOTICE DE LA SELECTION POUR L'ENTREE EN IFAS GROUPEMENT NORMANDIE RENTREE SEPTEMBRE 2026 / JANVIER 2027				

AUTORISATION DE TRANSMISSION DES DONNEES (Annexe 1)

Je soussigné(e), (Nom Prénom) _____ candidat(e) aux épreuves de sélection pour l'admission 2026-2027 en Institut de Formation d'Aide-Soignant(e) :

Déclare être informé(e) que :

- Les informations (personnelles, administratives et relatives à ma scolarité) recueillies par l'institut font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif de gérer mon inscription, ma formation ainsi que mon dossier.
- Certaines de ces données sont transmises à la Région Normandie afin d'organiser la consolidation des données qualitatives, quantitatives et financières relatives à la formation professionnelle et à des fins d'analyse et de gestion de mon compte personnel de formation (CPF).
- Ces données sont conservées pendant 120 mois après la fin de ma formation par l'institut de formation.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui me concernent et que je peux exercer auprès de la Région Normandie.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

NOM Prénom du candidat OU du représentant légal
si candidat mineur

Signature précédée de la mention « Lu et approuvée »

